

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 872

Artikel: Petite histoire de l'administration fédérale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

L'instruction a
pour but de porter
les esprits jus-
qu'au point où ils
sont capables d'at-
teindre.

(Port Royal) NICOLE.

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLE-GAILLARD, 11, route de Chêne

ADMINISTRATION ET ANNONCES

M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)

abonnement à « Femmes Suisses » compris.

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Prix du numéro 35 centimes

Compte de chèques postaux I. 943

Echos tardifs du 26 septembre

Après le succès de la votation suffragiste neuchâteloise, nous avions souhaité publier dans le « Mouvement » du 4 octobre, un éventail de commentaires émanant de diverses tendances politiques. Nous n'avons pu recevoir à temps « La Sentinelle », un des pionniers du suffrage féminin. Il aurait dû être à l'honneur, nous nous excusons de ce retard.

Le canton de Neuchâtel introduit à son tour le suffrage féminin. Après le canton de Vaud, il est le second canton suisse à prendre cette décision. Il sera très probablement bientôt suivi par Genève. La Suisse romande aura ainsi manifesté un courant démocrate progressiste qui impressionnera, nous le souhaitons, les autres cantons suisses. Le suffrage féminin appliqué chez nous leur montrera aussi qu'ils n'ont rien à en redouter, tout au contraire.

La brèche ouverte déjà le 1er février dernier dans le mur des préjugés masculins s'est donc élargie hier par le vote neuchâtelois. Et ce vote est, de ce fait déjà, très important, car, à supposer que Neuchâtel ait fourni hier une majorité négative, c'aurait été un sérieux coup de frein à l'élan acquis par les suffragistes au 1er février dans le pays tout entier.

La partie n'était pas gagnée d'avance, et il n'y a que 1500 voix de majorité pour le suffrage, sur près de 21.000 votants dans le scrutin d'hier. Majorité qui n'est donc pas imposante, mais l'essentiel est qu'elle soit là.

Elle est l'aboutissement d'un demi-siècle d'efforts, et l'on verra, en ce jour, une pensée émue à tous ceux et à toutes celles qui ont milité résolument et sans se lasser pour le suffrage féminin dans le passé et qui n'auront pas eu la joie de vivre ce jour de victoire du 27 septembre 1959.

Cette victoire est le résultat surtout des mérites que la femme s'est acquis elle-même dans la vie sociale de notre temps, et d'abord à l'exemple de courage et de dignité qu'elle donne fréquemment aux hommes, à l'intelligence qu'elle met dans les métiers qu'elle exerce et dans les tâches qui lui sont confiées. Il devenait impossible de ne pas rendre respectueusement hommage à ces mérites, et, si les adversaires du suffrage féminin devaient être abattus en pays neuchâtelois, c'est pour n'avoir pas reconnu cette première évidence.

Par ailleurs, les excès de la propagande antisuffragiste ont probablement ouvert les

yeux de pas mal d'électeurs. Ni les propos doucereux des antidémocrates patentés, ni l'épouvantail du service militaire féminin, ni les effarants SOS de M. Gérald Piaget n'ont fait grosse recette. Le peuple neuchâtelois n'est pas encore très fervent féministe, les chiffres le démontrent, mais il ne s'en laisse pas conter quand on lui peint le diable sur la muraille et que ce diable serait prétendument... la Neuchâteloise !

Le sérieux et le bon sens ont eu le dessus, et l'on est d'ores et déjà certain que beaucoup d'électeurs qui se croient d'irréductibles antisuffragistes seront convaincus bientôt par l'expérience qu'ils se sont trompés.

Il s'agira d'ailleurs maintenant d'organiser aussi largement que possible la participation de la femme aux affaires publiques. Tout un grand effort reste à faire, par notre parti notamment, en faveur de l'éducation civique des femmes, et encore et toujours des hommes. Mais c'est déjà énorme que l'égalité des droits politiques soit acquise. C'était la chose décisive. Particulièrement difficile à obtenir en démocratie directe, où l'on vote très souvent et où l'on réclame plus du citoyen (et de la citoyenne) que sous tout autre régime, où l'on réclame de chacun d'eux une appréciation personnelle des problèmes d'Etat et une citoyenneté effective.

La grosse difficulté étant maintenant franchie, il ne reste plus qu'à souhaiter que tous et toutes comprennent de mieux en mieux le privilège que nous avons de connaître ce régime de liberté et les devoirs qu'il implique de la part de chacun. ¹

L. D.

¹ La Sentinelle, 27 septembre 1959.

Petite histoire de l'administration fédérale

Notre administration fédérale est en butte à bien des critiques, on trouve surtout qu'elle coûte trop cher au contribuable. Un livre vient de paraître qui éclairera la question. M. Roger Décosterd, ¹ Dr ès sciences politiques, a procédé à l'analyse de cette machine administrative, qui siège à Berne. Il pense que cet appareil demande une réforme, mais que celle-ci doit se faire selon les méthodes de la science administrative dont on use, depuis environ un demi-siècle, dans les grandes entreprises privées.

Une des parties de ce livre que nous recommandons vivement à nos lecteurs, fait l'histoire de notre administration, c'est cette partie que nous résumons très brièvement.

La Suisse a existé pendant plus d'un demi-millénaire sans avoir un seul fonctionnaire fédéral. Le lien qui unissait les cantons ne possédait pas de centre fixe. Ce n'est qu'à partir de 1848, lorsque fut établie la Constitution fédérale, avec le siège administratif à Berne, que notre petite histoire commence.

Pendant la première période (1848-1877), on avait déjà créé sept départements à la tête desquels se trouvaient les sept conseillers fédéraux. Depuis plus d'un siècle ce nombre n'a pas changé, mais les services attribués aux divers départements ont quelque peu changé, il y avait, par exemple, celui du commerce et des péages, celui des postes et travaux publics, qui correspondaient aux conditions de vie à cette époque.

Deuxième période (1878-1894) : peu à peu, de nombreuses obligations qui incom-

baient aux cantons, incombent maintenant à la Confédération. Les charges deviennent lourdes, notamment pour le Président de la Confédération qui dirige en principe le département des affaires étrangères. De plus, comme il change chaque année, il n'y a guère de continuité dans la gestion des affaires politiques. Durant cette période, de nombreuses propositions sont faites pour remédier à cet état de choses, mais elles n'aboutissent pas, on tient beaucoup à ce que le gouvernement de la Suisse soit un « collège de conseillers » qui dirigent ensemble, on craint de donner trop de pouvoir, pendant trop longtemps, à un seul.

Troisième période (1895-1914) : poussé par la nécessité, on aborde le problème de l'organisation de l'administration dans son ensemble ; en effet des tâches nouvelles avaient été attribuées à certains départements sans un plan préconçu, on souffrait d'un manque de coordination dans le travail. C'est alors qu'apparaissent les premières lois sur l'organisation, on cherche à décharger les conseillers fédéraux des détails administratifs.

Quatrième période (dès 1914) : quelques mois avant la première guerre mondiale, l'Assemblée fédérale adopte une loi d'ensemble concernant l'organisation de l'administration. Mais les deux guerres accroissent encore les tâches de l'administration fédérale. Une réforme est devenue urgente. En 1953, un office de coordination pour les questions d'économies est créé. D'autre part, une initiative populaire réclamant un contrôle de l'administration permet au Conseil fédéral de présenter un contre-projet portant la création d'une Centrale pour les questions d'organisations. Désormais, on devrait réussir à modifier la structure de l'administration selon les méthodes scientifiques qui ont fait leurs preuves, mais sans porter atteinte aux principes sur lesquels reposent nos institutions fédérales.

La science administrative opère

La gestion n'est pas encore adaptée aux méthodes rationnelles modernes.

Administration fédérale

1920 1,1 fonction. pour 100 habitants
1955 3,4 fonction. pour 100 habitants

La gestion s'inspire de méthodes rationnelles modernes.

Chemins de fer fédéraux

1915 36.000 agents
1955 38.564 agents
et pourtant les prestations ont doublé pendant ces 40 ans.

Impressions de Laponie

interview de Valentine Weibel

— Vous avez bien voulu accepter de communiquer à nos lecteurs quelques-unes de vos impressions de Laponie. Puis-je vous demander si les régions que vous avez parcourues sont d'aspect uniforme ?

— Non, pas du tout. En partant d'Hel-sinki, on survole une région couverte de cultures, de forêts et de lacs. De petites collines de granit, boisées elles aussi, surgissent çà et là. Les skieurs finlandais y installent des tremplins pour s'exercer au saut.

En gagnant la Laponie, on aborde une région plus sévère, seule règne la forêt de pins et de bouleaux. Plus on avance vers le Nord, plus la végétation devient rabougrie, ainsi, à la frontière des trois pays scandinaves, nous avons parcouru des kilomètres où l'on ne voyait que des bouleaux atteignant tout juste la taille d'homme. Au delà, enfin, lorsque notre car prenait un peu d'altitude, 300 mètres au plus, la végétation devenait rase, bouleaux nains à toutes petites feuilles, plantes de la famille des rhododendrons, lichens grisâtres que, de loin, nous avons pris pour de la neige. Mais lorsque,

en Norvège, après avoir atteint, à Hammerfest, le point le plus septentrional de notre voyage, nous avons pris la direction du sud, nous avons trouvé, le long des fjords, une végétation un peu plus humaine, il y avait de pauvres foins étalés sur des chevalets qui attendaient le soleil pour sécher, on apercevait quelques cultures autour des habitations.

— Revenons à la Laponie. Avez-vous vu des rennes ?

— Certes. Après avoir quitté l'avion à Rovaniemi, nous avons circulé en car et soudain devant nous un renne avec son faon a traversé la route... on l'a abondamment photographié. J'ajoute qu'au moment où nous avons franchi le cercle arctique, une Finlandaise, en costume national, est sortie de la forêt voisine et une cérémonie s'est déroulée. Cette prêtresse d'un nouveau genre a posé une couronne de bois de rennes sur la tête de ceux qui passaient pour la première fois la ligne idéale et elle leur a remis un diplôme, en plusieurs langues, attestant le fait.

(Suite en page 2)

Bonheur actuel

«...Le bonheur actuel de l'homme, c'est non seulement d'explorer le monde, mais de l'exploiter et de le transformer. Les expressions de ce bonheur se retrouvent aussi bien dans l'existentialisme et le christianisme contemporains que dans le marxisme : celui de pouvoir non pas simplement comprendre, mais appartenir à la transformation du monde, à l'accélération de l'histoire, à l'humanisation expansive du donné matériel et naturel.

Ce qui caractérise la promotion ou, si vous voulez, l'évolution de la femme dans la civilisation moderne, c'est bien qu'elle participe, elle aussi, à ce grand mouvement. Elle ne se suffit plus d'influencer, elle tient à se savoir responsable. Dans cette saisie des possibilités grandissantes de l'emprise humaine, dans cette marche efficace, collective et pour chacun participante, il y a une des plus grandes sources de bonheur du monde moderne. »

André Dumas.

Cette définition a été donnée dans un exposé de M. André Dumas, aumônier des étudiants à l'Université de Strasbourg, au congrès de « Jeunes Femmes », à Sète, en mai 1959.

Le thème général du Congrès était le bonheur. A la rencontre des Groupes de mères et Femmes protestantes qui eut lieu, le 21 octobre, à la Salle Centrale (Genève) a été choisi ce même sujet d'entretien. Deux conférences françaises ont résumé le Congrès de Sète. Nous y reviendrons sans doute.

A NOS ABONNÉS

Une année ponctuée d'événements suffragistes va se terminer : le vote fédéral négatif du 1er février, mais l'octroi des droits politiques aux Valdoises ; le 26 septembre, succès féministe de la votation neuchâteloise. Pour Genève, il faut attendre 1960. Nous comptons toujours sur votre fidélité, les expériences récentes prouvent que les femmes doivent garder entre elles le lien du journal qui relate les événements civiques se déroulant dans l'un ou l'autre canton et qui leur permet de discuter ensemble une politique avisée et sage. Remplissez le bulletin vert ci-joint, payez votre abonnement 1960. Il va sans dire que cette requête ne concerne pas celles qui se sont acquittées récemment et souvenez-vous que « Femmes Suisses » est compris dans votre abonnement à Fr. 8.—. (Compte chèques I. 943).

Floriana

Institut pédagogique privé

Pontaise 15 — LAUSANNE

Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

● Formation de gouvernantes institutrices

● Préparation d'assistantes

pour Hommes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.

● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines